DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Délibération
n° 2020.12.414

Délibération cadre pour la mise en oeuvre d'une stratégie agricole et alimentaire 2021-2026 : semences de résilience alimentaire

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Valérie DUBOIS, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Denis DUROCHER à Roland VEAUX, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Zalissa ZOUNGRANA

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Pascal MONIER, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020.12.414

STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	Rapporteur : **Monsieur YOU**

DELIBERATION CADRE POUR LA MISE EN OEUVRE D'UNE STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE 2021-2026 : SEMENCES DE RESILIENCE ALIMENTAIRE

Face aux bouleversements écologique, climatique, socio-économique, nos systèmes alimentaires contemporains sont très vulnérables. Il est urgent de repenser leur organisation en profondeur. Or le système alimentaire est composé d'un ensemble de maillons interdépendants et d'acteurs nationaux et internationaux. *(Annexe 1 : Les enjeux de la stratégie agricole et alimentaire de GrandAngouleme).*

La consommation alimentaire des habitants de l'agglomération dépend d'un système plus vaste que son périmètre. Néanmoins, les surfaces agricoles de GrandAngoulême représentent 48% de sa surface et les quelques 400 sièges d'exploitations agricoles constituent des acteurs économiques essentiels à associer à une stratégie agricole et alimentaire locale, de même que les acteurs des circuits courts et de proximité (magasins de producteurs, AMAP, marchés…).

Depuis 2018, GrandAngoulême anime le territoire en travaillant conjointement avec une grande diversité d'acteurs locaux *(annexe 2 : signataire de l'Accord Cadre de Coopération).* Un groupe d'élus référents parmi les 38 communes se réunit aussi pour faciliter la déclinaison des actions au plus près du terrain. L'agriculture et la sécurité alimentaire incarnent des voies de dialogue territorial entre communes urbaines et rurales.

En engageant un partenariat de recherche action avec Les Greniers d'Abondance, GrandAngoulême a choisi d'être un territoire pilote en matière de résilience alimentaire. Il s'agit de mettre en œuvre des actions en faveur de la résilience alimentaire c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire de tous face aux perturbations (climatiques, énergétiques…)

Fort du bilan 2017-2020 *(annexe 3)* et des nombreuses réflexions engagées avec nos partenaires, et considérant la volonté politique de tendre vers un système alimentaire plus résilient par la recherche d'une plus grande autonomie alimentaire, cette délibération cadre a pour objectif de fixer les axes de travail et les objectifs à atteindre pour le mandat 2021 – 2026.

Les axes de travail

Axe 1 – Relocalisation des filières alimentaires
Axe 2 – Appui à la population agricole : installation, transmission, foncier
Axe 3 – Accompagnement des changements de pratiques vers l'agroécologie
Axe 4 – Implication des citoyens et des élus locaux
Axe 5 – Education et soutien à une transition pour une alimentation locale et de qualité
Axe 6 – Soutien aux filières agricoles locales

Ces axes se déclinent à ce jour en 12 objectifs *(avec quelques déclinaisons d'actions possibles).* C'est une première étape qui sera ensuite affinée par des objectifs chiffrés.

1. Accompagner les changements de pratiques (HVE niv3 et agriculture biologique)
    a. *Dispositifs d'aide individuelle pour les exploitants agricoles*

2. Soutenir l'installation agricole par une animation et une connaissance renforcée du territoire (intégrant aussi l'agriculture urbaine)
    a. *Evènements de mises en relations agriculteurs / porteurs de projets (ex : Agri tour installation)*
    b. *Identification de fermes sans repreneurs*
    c. *Déploiement du test d'activité agricole temporaire avec Champs du partage*

3. Préserver la vocation agricole des terres et du bâti agricoles
    a. *Etat des lieux des habitations et du bâti agricole dans le PLUI*
    b. *Tendre vers le Zéro Artificialisation Net dans le PLUI*

4. Mettre en place un marché d'intérêt local
    a. *Outil local de stockage mutualisé Dock de légumes*
    b. *Etude d'opportunité d'un marché d'intérêt local / semi gros*

5. Promouvoir et renforcer les achats alimentaires locaux
    a. *Les achats internes de GA*
    b. *La Cagette d'A Coté pour les étudiants*
    c. *Le Menu des Gastronomades pour les restaurants collectifs*

6. Soutenir les initiatives locales (communales et citoyennes) contribuant à la sécurité alimentaire
    a. *Promouvoir les banques de semences locales citoyennes et professionnelles*

7. Développer les surfaces d'intérêts écologiques notamment les linéaires de haies

8. Renforcer la démarche « Bien Manger à l'Ecole ; c'est l'affaire de ma commune » en la déclinant avec plusieurs paliers
    a. *Evolution de la Charte avec des objectifs concrets*
    b. *Etude pour la mutualisation d'un poste d'animation*

9. Promouvoir la pédagogie de l'alimentation aux enfants et aux parents
    a. *Garantir une visite de ferme à tous les enfants de primaire chez un producteur/fournisseur local*

10. Créer une filière locale blé - farine - pain (baguette charentaise)

11. Soutenir la lutte contre les espèces invasives à travers des actions innovantes et partenariales

12. Etudier la faisabilité d'utiliser du biocarburant OLEO 100 dans certaines flottes captives de l'agglomération

Cette stratégie prend tout son sens dans la perspective du Plan Climat Air Energie Territorial, et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal i à 38 communes. Il s'agit de souligner la dimension transversale des enjeux alimentaires et agricoles et des objectifs de cette délibération, dans l'ensemble des politiques publiques de l'agglomération.

Vu la délibération cadre n° 2017.10.562 portant mise en œuvre d'une stratégie agricole et alimentaire 2018-2020

Vu la délibération n° 2018.10.379 relative à l'Accord Cadre Projet Agricole Alimentaire Territorial Durable 2018-2028

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 26 novembre 2020,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER les orientations de la stratégie agricole et alimentaire intercommunale ;

D'APPROUVER la mobilisation de tous les acteurs du territoire et les services de GrandAngoulême concernés par la pluralité des enjeux précédemment cités.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE (1 ABSTENTION),
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **30 décembre 2020**	**Affiché le :** **30 décembre 2020**